

Procès-verbal

Assemblée Générale du 30 octobre 2019 à 18h00
à l'Hôtel de Ville de Lausanne
Place de la Palud
Salle du Conseil communal

Ordre du jour :

A – Partie statutaire

1. Accueil
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 novembre 2018
3. Rapport de la Présidente
4. Comptes de l'exercice 2018-2019
5. Rapport des contrôleurs des comptes
6. Adoption des comptes 2018-2019
7. Budget 2019-2020
8. Vérificateurs des comptes 2019-2020
9. Proposition de révision des statuts
10. Adoption des nouveaux statuts
11. Divers et propositions individuelles.

B – Moment culturel

1. Accueil

La présidente salue particulièrement quelques invités :

- **M. Jean-François Cachin**, député, conseiller communal
- **M. Guy Gaudard**, député
- **M. José Martinho**, second vice-président du Conseil Communal
- **M. Christian Zutter**, chef du protocole, représentant de la Municipalité
- **M. Roger Bornand**, président des Parkings Riponne, Valentin et Rôtillon
- **Mme Licia Henchoz**, présidente du Chœur de l'UPL.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 novembre 2018

Le procès-verbal de l'AG du 7 novembre 2018 est adopté à l'unanimité sans remarques.

3. Rapport de la Présidente

Le rapport annuel étant remis à chaque membre présent, et suffisamment détaillé, la présidente tient à remercier particulièrement :

- Les membres du Comité pour leur soutien, leur disponibilité, leur efficacité et les nombreuses heures de bénévolat consenties tout au long de l'année
- L'équipe administrative et pédagogique :
Violaine Cherpillod, responsable administrative
Jimmy Penel, apprenti
Manuela Gombau, secrétaire
Christelle Genier, nouvelle collaboratrice chargée de la communication
Marc Gagnepain, responsable pédagogique
Gloria Isoz, qui prend soin de nos locaux
- Nos ambassadrices et ambassadeurs :
Arlette Besançon, François Burnier, Neala Divorne, Cosette Duperrex, Raluca Fuchs, Fernand Gavin, Georges Gombau, Antoinette Kuhn, tous bénévoles pour l'accueil de nos participants
- M. Roger Bornand, président des Parkings Riponne, Valentin & Rôtillon, pour son fidèle don de CHF 5'000.- et pour le spot publicitaire de l'UPL tournant en boucle sur les écrans du parking de la Riponne
- Jean-François Cachin, pour son soutien et tant d'heures bénévoles consacrées à la livraison des programmes et à la recherche d'annonceurs
- Les enseignants fidèles et enthousiastes, et aussi les jeunes nouveaux enseignants désireux de rejoindre la cause de l'UPL.
- Licia Henchoz, présidente du Chœur de l'UPL, pour tout l'investissement qu'elle consacre aux 120 chanteurs.

Dans les dernières pages du rapport annuel, trois enseignants ont répondu à la question :
« Comment décririez-vous l'UPL en 3 mots ? »

Voici leurs réponses :

Accessibilité (ouvert à tous) – Diversification (beaucoup de possibilités de cours) – Convivialité –
Abordable – Culture pour tous – Cours variés et souvent uniques – Dynamisme, hardiesse, audace.

En conclusion, sans l'enthousiasme, le sens du service, l'empathie et tant de générosité humaine, l'UPL ne pourrait pas vivre. L'UPL est maintenant professionnalisée, mais elle ne pourrait proposer des cours attractifs financièrement, sans les centaines d'heures de bénévolat gracieusement offertes.

4. Comptes de l'exercice 2018-2019

Comme le veulent les statuts, les comptes ont été vérifiés par une fiduciaire. Il s'agit de la Fiduciaire Magellan Sàrl.

L'exercice accuse un excédent de charges de CHF 150.25.

M. Dubi commente quelques points.

La présidente informe l'AG de la rubrique nouvelle impôts.

Fondée en 1951, l'UPL n'a jamais payé d'impôts.

Au printemps 2019, l'ACI nous a demandé les comptes annuels des 5 dernières années.

Une taxation rétroactive a été adressée à l'UPL pour un total de CHF 22'000.-.

Le Comité a rédigé une réclamation et le dossier est actuellement ouvert.

5. Rapport des contrôleurs des comptes

M. Roger Bornand donne lecture du rapport de contrôle des comptes 2018-2019.

Les vérificateurs, MM. Roger Bornand et Jean-François Cachin, ont constaté que le bilan au 30 juin 2019 et le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité et que cette dernière est tenue avec exactitude.

Ils recommandent à l'Assemblée d'accepter les comptes 2018-2019 tels que présentés et remercient Mme Baudat et M. Dubi pour leur disponibilité et leur compétence ainsi que l'ensemble du personnel pour son implication et la qualité de son travail.

6. Adoption des comptes 2018-2019

Ils sont adoptés à l'unanimité.

7. Budget 2019-2020

M. Dubi présente le budget qui est adopté à l'unanimité.

8. Vérificateurs des comptes 2019-2020

M. Jean-François Cachin

M. Georges Gombau

Suppléant, M. Roger Bornand, nouveau mandat, élu par applaudissements.

9. Proposition de révision des statuts

Me Lorenzo Dahler présente les nouveaux statuts.

Article 2.2

Une correction ne préterit pas les cours de langues sera apportée.

10. Adoption des nouveaux statuts

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité, avec un avis contraire et une abstention.

11. Divers et propositions individuelles

Une question individuelle et une proposition personnelle dans le même courrier sont parvenues au Comité.

La question individuelle ne concerne pas l'Assemblée, il y sera répondu par le Comité.

La proposition de « faire payer une cotisation annuelle de membre individuel aux formateurs dispensant un certain nombre de périodes » n'est pas soutenue par le Comité. Les enseignants ont un statut d'employé, ils touchent des honoraires. Juridiquement, il n'est pas possible de demander à un employé de s'affilier à l'Institution qui les engage. Cette proposition n'est pas opportune selon le droit du travail.

La proposition est cependant soumise au vote de l'Assemblée qui la refuse à l'unanimité.

B. Moment culturel

La conférence de Colin Pahlisch, enseignant de philosophie à l'UPL, écrivain et doctorant Unil, sur un thème d'actualité

« La philosophie face aux catastrophes »

a été suivie avec très grande attention par l'assemblée.

Un apéritif est ensuite servi dans la salle des Commissions de l'Hôtel de Ville.

La séance est levée à 19h30.

F4-2/FB/mg/novembre 2019.